

FSU (SNESUP, SNCS, SNASUB, SNEP, SNETAP) - CGT (SNTRS, CGT INRA, FERC Sup) - SNPREES-FO - Solidaires (Sud Recherche EPST, Sud Education) – SLR – SLU.

Sont associés à ce texte les collectifs de précaires d'IdF : Collectif Aquitain des Contractuels de la Recherche, Collectif contre la précarité Pouchet/CNRS, Collectif de l'INRA de Versailles, Sortir de la précarité EHESS, Collectifs des étudiant-e-s de Paris 7, Collectif des précaires de l'INED, Collectif des précaires de Paris 1, Collectif de précaires du CNRS de Gif-sur-Yvette, Collectif des précaires de Montpellier, Collectif des non titulaires de la recherche toulousaine.

Contre un projet de loi ESR toujours inacceptable.....

Après avoir « expédié » la concertation avec les personnels sur le projet de loi ESR (sans même saisir le comité technique ministériel), le gouvernement « expédie » le débat parlementaire. Alors qu'il a déjà réduit à une seule lecture l'examen du projet de loi, il impose aujourd'hui la procédure du temps législatif « programmé » limitant au minimum possible (30h) les débats à l'Assemblée Nationale. Les organisations signataires protestent contre cette procédure qui raccourcit le temps du débat démocratique au Parlement. Elles renouvellent leur appel à signer et faire signer la pétition intersyndicale – demandant l'abrogation des lois LRU et Pacte pour la Recherche ainsi que l'abandon du projet de loi ESR - sur <http://www.loiesrtoujoursinacceptable.org/> ou en version papier.

Elles appellent les personnels à se mobiliser – en concertation avec les étudiants – au cours de la semaine du 13 au 17 mai en organisant des AG dans les établissements, des rassemblements ou des conférences de presse locales à l'occasion des débats en commission. Une conférence de presse nationale des organisations signataires, et de celles qui voudraient les rejoindre, aura lieu le mercredi 15 mai à 11h.

Elles appellent leurs militants à préparer la **journée nationale de grève et de manifestations du 22 mai, jour de l'ouverture de la séance plénière à l'Assemblée Nationale**. Une manifestation parisienne est d'ores et déjà programmée entre le Panthéon et l'Assemblée Nationale. Des préavis de grève seront déposés du 13 au 17 mai et les semaines suivantes, tandis que des rassemblements quotidiens seront initiés durant tout l'examen, et notamment le jour du vote de la loi, annoncé à ce jour pour le 28 mai .

Les organisations signataires ont interpellé les groupes parlementaires. Les collègues doivent s'adresser directement aux parlementaires, notamment locaux et ceux de la commission des Affaires Culturelles et de l'Education, de préférence avant le vote en commission (mi-mai).

Les organisations signataires se réuniront le 15 mai pour faciliter la suite de la mobilisation, primordiale pour faire retirer ce projet de loi inacceptable. Ce retrait est un préalable indispensable pour mettre en chantier un autre projet de loi d'orientation ET de programmation (avec un volet « moyens »), à la hauteur des besoins des personnels, des étudiants et de la société, en rupture complète avec les lois « Pacte Recherche » et LRU et les politiques de restrictions budgétaires.